

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 mars 2023

LUTTER CONTRE LE DUMPING SOCIAL SUR LE TRANSMANCHE - (N° 1005)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 43

présenté par
M. Le Gac

ARTICLE PREMIER

I. – Au début de la seconde phrase de l’alinéa 20, substituer aux mots :

« Les mêmes peines sont applicables »

les mots :

« La même peine est applicable ».

II. – En conséquence, procéder à la même substitution au début de la seconde phrase de l’alinéa 23.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.